

Pic de pollution : Anne Hidalgo salue la mise en place de la circulation alternée mardi

Anne Hidalgo salue l'annonce par le Préfet de Police de l'instauration de la circulation alternée mardi. Cette mesure, demandée par la Maire de Paris depuis vendredi dernier, est indispensable pour lutter contre l'important pic de pollution qui touche actuellement la région parisienne.

Depuis une semaine, les Parisiens et Franciliens sont touchés par un grave pic de pollution qui représente un risque important pour leur santé. Il s'agit du 9^e pic de pollution depuis le début de l'année, celui-ci présentant deux particularités : une durée particulièrement longue et un niveau de particules fines très élevé.

Face à cette crise de santé publique, la Maire de Paris a pris immédiatement toutes les mesures d'urgence qui relèvent de sa compétence : « la gratuité du stationnement résidentiel et des messages de prévention sur l'espace public dès le premier jour de pic, auxquels se sont ajoutés la gratuité de l'abonnement journée à Vélib' et Autolib' dès le troisième jour », rappelle l'édile.

Anne Hidalgo a également demandé à l'État « de mettre en place sans attendre des restrictions de circulation ». Cet appel a été entendu par le Préfet de Police, qui a décidé vendredi le contournement de l'Île-de-France par les poids-lourds de transit et la baisse de la vitesse maximum autorisée sur les grands axes.

Cet éventail de mesures n'a toutefois pas suffi à abaisser significativement le niveau de pollution. La Maire de Paris a donc appelé dès vendredi « à la mise en place de la circulation alternée, tel que cela est prévu par la réglementation ». Cette mesure vient d'être entérinée cet après-midi par le Préfet de Police, pour la journée de mardi.

« Je salue cette décision, que mon équipe et moi appelions de nos vœux. Le Préfet de Police entend ainsi l'appel des élus locaux et prend pleinement ses responsabilités en matière de lutte contre la pollution, dans un contexte très préoccupant pour la santé des Parisiens et des Franciliens », salue Anne Hidalgo.

« Ces mesures d'urgence ne doivent pas nous faire oublier que l'amélioration de la qualité de l'air est un combat de long terme, qui implique une mobilisation de tous les acteurs. Au-delà de réagir rapidement aux pics, nous devons réussir à prévenir les pics, en investissant dans les transports en commun, en soutenant les mobilités douces et électriques, et en réduisant la place de la voiture en cœur de ville comme le fait Paris avec la reconquête des berges de la Seine rive droite », conclut Anne Hidalgo.